

Situation

Le projet est localisé dans le canton de Vaud, sur le territoire de la commune de Buchillon, idéalement située à 7 minutes seulement de la sortie d'autoroute d'Aubonne.

Luna, c'est une rue piétonne, un lieu de vie et de passage. Le badaud se rend à la place du centre en longeant, d'un côté, un verger, une prairie aux ombrages généreux, et de l'autre, cette partie du village qui semblera avoir toujours été là.

C'est une rue de village, avec ses maisons accolées les unes aux autres et qui descendent en pente douce.

Sertie dans sa monture de verdure, la place du village va permettre aux buchillonais de s'adonner à leurs conversations, sans craindre pour la sécurité des enfants, dans la paix du cœur d'un village à l'abri des voitures, et cependant tout à fait accessible.



Coordonnées de l'ouvrage

Route des deux communes
1164 Buchillon

Maître de l'ouvrage (MO)

Commune de Buchillon

Responsable de projets (ET)

Giovanni Lombardo

Conducteur de travaux (ET)

Cédric Sciboz

Architecte (projet)

De Rham architectes Sàrl
Mme Ursula De Rham

Ingénieur civil

LIARD & DUTRUIT SA
M. Xavier Dutruit

Caractéristiques

Niveaux : 4

Volume SIA 116 : 21'348 m³

Prix m³ SIA 116 : CHF 590.-- TTC
(CFC 2-4)

Réalisation

2017 - 2018



Descriptif

Le projet comprend 24 logements (studios, 2 ½ pièces, 3 ½ pièces, et 4 ½ pièces). La typologie de l'architecture permet cependant de diviser ou d'unir les espaces selon les besoins des temps à venir. Les espaces du rez-de-chaussée peuvent être utilisés comme bureaux, cabinets, ou autres locaux multifonctionnels.

On accède aux différents logements par des entrées privatives. Accès de plain-pied pour ceux qui sont situés au niveau de l'allée. Les logements situés à l'étage sont quant à eux desservis par des escaliers extérieurs.

Les matériaux sont en accord avec ceux du village. La pierre est privilégiée au béton pour les murets et les escaliers extérieurs. Les volets sont en métal.

Le sous-sol, situé sous les maisons, comprend un parking semi-public, des caves, un local à vélos ainsi qu'une chaufferie distribuant tous les logements.

Les jardins et les terrasses sont orientés vers le couchant. Grâce au décalage des maisons, ces espaces extérieurs ont leur caractère privatif.

La ferme est l'espace majeur du projet, son point d'articulation. Lieu de rassemblement mais aussi de vie privée, elle est séparée en deux en suivant l'axe nord-sud avec une zone tampon en son centre, permettant la cuisine et les autres nécessités d'un espace communautaire.

Au sous-sol, une chaufferie centrale, équidistante de chaque maison. Au rez-de-chaussée, l'espace communautaire utilisé comme boulangerie. Sa terrasse donne sur la place du village.

La grange actuelle est reconstruite avec des façades vitrées à l'intérieur et, à l'extérieur, des lames de bois ajourées, laissant passer la lumière et préservant son caractère rustique.

Des panneaux solaires et photovoltaïques sont intégrés dans la totalité des pans sud des toits de la ferme. Plus de 150 m² sont ainsi mis à disposition de l'ensemble du centre du village pour lui apporter une énergie renouvelable et bien intégrée au bâti.

L'alimentation principale en électricité est introduite dans le bâtiment annexe où est situé le tableau de comptage, ainsi que le local de réinjection du parc photovoltaïque. A partir de ce local, chaque unité est alimentée en individuel par une gaine montante.

La production d'eau chaude est assurée par des capteurs solaires.

